



Edité le : 15/03/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE ENTRE BIEVRE ET RHONE
(EBER)

EVELYNE COLLARD

RUE DU 19 MARS 1962
38550 ST MAURICE L EXIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE21-35627	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Identification échantillon :	LSE2103-13801-1		
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	STATION DU MOULIN-TRAITEMENT GOLLEY	Code PSV :	000000896
Localisation exacte :	APRES TRAITEMENT		
Dept et commune :	38 CHANAS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,3262476300	Y : 4,8412495700	
UGE :	1217 - CC ENTRE BIEVRE ET RHONE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	AU	Type Analyse :	B3A
Nom de l'exploitant :	CC EBER	Motif du prélèvement :	CS
	RUE DU 19 MARS 1962		
	38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL		
Nom de l'installation :	CHALS	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 12/03/2021 à 09h20	Réception au laboratoire le 12/03/2021	Code :
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / TOUYAROU Loïc		006458
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/03/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain Pluviométrie 48 h	38B3A*	0	mm/48h	Observation visuelle			

Edité le : 15/03/2021

Identification échantillon : LSE2103-13801-1

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNE ENTRE BIEVRE ET RHONE (EBER)

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Couleur de l'eau	38B3A*	0	-	Analyse qualitative		
Température de l'eau	38B3A*	13.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
Température de l'air extérieur	38B3A*	11.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	
pH sur le terrain	38B3A*	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38B3A*	647	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100 #
Chlore libre sur le terrain	38B3A*	0.19	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	38B3A*	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	38B3A*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	38B3A*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	38B3A*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	38B3A*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38B3A*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38B3A*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Odeur	38B3A*	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	38B3A*	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	38B3A*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	38B3A*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	#
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
Conductivité électrique brute à 25°C	38B3A*	612	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #

38B3A* ANALYSE (B3A) BACTERIOLOGIQUE (ARS38-2021)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire
